

VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 351-2020

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

« Le conseil municipal a adopté lors de la séance extraordinaire tenue le 24 août 2020, le Règlement numéro 351-2020 modifiant le Règlement numéro 297-2016 décrétant une tarification des biens et services à la Ville de Saint-Pascal.

Les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la greffière et ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi ».

Donné à Saint-Pascal, ce 25^e jour d'août 2020.

La greffière,


Louise St-Pierre, avocate, OMA



Ville de Saint-Pascal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal Le Placoteux du 2 septembre 2020 et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 25 août 2020.

Signé à Saint-Pascal, ce 25^e jour d'août 2020.

La greffière,


Louise St-Pierre, avocate, OMA

